RAPPORT D'ANALYSES N° VD-20122531-2

\ -! / - \ -! -	nnule et remplace le rappor							
(aison(s) de	la modification du rapport	d'analyse: Modific	ation re	ference a la demai	nde du client			
Code Client Rapport N° Echantillon Matrice :	: VD-20122531-2							
ate de Réc	eption: 28/12/2020	Mise en An	alyse :	29/12/2020	Quantité reçu	e : 100g]	Page 1/9
os Référenc	ces: 20120535 - Pouc	dre d'Astragale -	Alimen	tation humaine -	- 2012134			
N° fiche 201	2134							
Analyse			Métho	de	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loc
Iydrocarbı	ıres Aromatiques Polyc	vcliques (HAP)	GC-MS	S/MS				
v	Benzo(a)Anthracène	, , ,			1.8	μg/kg		0.1
	Benzo(b)Fluoranthène				nd	μg/kg		0.1
	Benzo(a)Pyrène							0.1
					1.3	μg/kg		0.1
	Chrysène				1.3 nd	μg/kg μg/kg		0.1
Métaux lo	Chrysène Somme des HAP		VAN/F	PRO/054 - ICP/MS	nd	μg/kg		0.1
Métaux lo	Chrysène Somme des HAP		VAN/F	PRO/054 - ICP/MS	nd	μg/kg	0.09	0.1
Métaux lo Métaux lo	Chrysène Somme des HAP urds Arsenic/ Arsenic			PRO/054 - ICP/MS PRO/054 - ICP/MS	nd 3.1	μg/kg μg/kg	0.09	0.1 0.4
	Chrysène Somme des HAP urds Arsenic/ Arsenic				nd 3.1	μg/kg μg/kg	0.09	0.1 0.4
Métaux lo	Chrysène Somme des HAP urds Arsenic/ Arsenic urds Cadmium / Cadmium		VAN/F		nd 3.1 0.30	μg/kg μg/kg mg/kg		0.1 0.4 0.005
Métaux lo	Chrysène Somme des HAP urds Arsenic/ Arsenic urds Cadmium / Cadmium		VAN/F	PRO/054 - ICP/MS	nd 3.1 0.30	μg/kg μg/kg mg/kg mg/kg		0.1 0.4 0.005
Métaux lo Métaux lo	Chrysène Somme des HAP urds Arsenic/ Arsenic urds Cadmium / Cadmium urds Mercure / Mercury		VAN/F	PRO/054 - ICP/MS PRO/054 - ICP/MS	nd 3.1 0.30	μg/kg μg/kg mg/kg	0.002	0.1 0.4 0.005 0.002
Métaux lo Métaux lo	Chrysène Somme des HAP urds Arsenic/ Arsenic urds Cadmium / Cadmium urds Mercure / Mercury		VAN/F	PRO/054 - ICP/MS	nd 3.1 0.30	μg/kg μg/kg mg/kg mg/kg mg/kg	0.002	0.1 0.4 0.005 0.002
Métaux lo Métaux lo Métaux lo	Chrysène Somme des HAP urds Arsenic/ Arsenic urds Cadmium / Cadmium urds Mercure / Mercury urds		VAN/F	PRO/054 - ICP/MS PRO/054 - ICP/MS PRO/054 - ICP/MS	nd 3.1 0.30 0.013 <0.020 0.044	μg/kg μg/kg mg/kg mg/kg	0.002	0.1 0.4 0.005 0.002
Métaux lo Métaux lo	Chrysène Somme des HAP urds Arsenic/ Arsenic urds Cadmium / Cadmium urds Mercure / Mercury urds		VAN/F	PRO/054 - ICP/MS PRO/054 - ICP/MS	nd 3.1 0.30 0.013 <0.020 0.044	μg/kg μg/kg mg/kg mg/kg mg/kg	0.002	0.1 0.4 0.005 0.002

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole *)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - #: La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

Rapport N°: VD-20122531-2 Page 2/9

Analyse Méthode Résultat Unité Incertitude Lod / Loq

Pesticides (Suite)

Abamectine (avermectine B1a)	nd	mg/kg	0.0033
Acétamipride	nd	mg/kg	0.0033
N-desméthyl acétamipride	nd	mg/kg	0.0033
Acétochlore	nd	mg/kg	0.0033
Aclonifène	nd	mg/kg	0.0033
Acrinathrine	nd	mg/kg	0.0033
Alachlore	nd	mg/kg	0.0033
Aldicarbe	nd	mg/kg	0.0033
Aldicarbe sulfone	nd	mg/kg	0.0023
Aldicarbe sulfoxyde	nd	mg/kg	0.0033
Aldicarbe (+sulfone+sulfoxyde en aldicarbe)	nd	mg/kg	0.0083
Amétryne	nd	mg/kg	0.0033
Anthraquinone	nd	mg/kg	0.0033
Atrazine	nd	mg/kg	0.0033
Azaconazole	nd	mg/kg	0.0033
Azinphos-éthyl	nd	mg/kg	0.0033
Azinphos-méthyl	nd	mg/kg	0.0066
Azoxystrobine	nd	mg/kg	0.0033
Bénalaxyl (dont bénalaxyl-M)	nd	mg/kg	0.0033
Bendiocarbe	nd	mg/kg	0.0033
Benfluraline	nd	mg/kg	0.0033
Bifénox	nd	mg/kg	0.0033
Bifenthrine	nd	mg/kg	0.0033
Bitertanol	nd	mg/kg	0.0033
Boscalide	nd	mg/kg	0.0033
Bromophos-éthyl	nd	mg/kg	0.0033
Bromophos-méthyl	nd	mg/kg	0.0033
Bromopropylate	nd	mg/kg	0.0033
Bromuconazole (somme des diastéréoisomères)	nd	mg/kg	0.0033
Bupirimate	nd	mg/kg	0.0033
Butoxyde de pipéronyle	nd	mg/kg	0.0033
Cadusaphos	nd	mg/kg	0.0033
Captane	nd	mg/kg	0.0066
Tétrahydrophtalimide	nd	mg/kg	0.0013
Captane (+THPI exprimés en captane)	nd	mg/kg	0.0099
Carbaryl	nd	mg/kg	0.0033
Carbendazime et bénomyl (en carbendazime)	nd	mg/kg	0.0033
Carbétamide	nd	mg/kg	0.0033
Carbofénothion	nd	mg/kg	0.0033
Carbofurane	nd	mg/kg	0.0033
3-hydroxycarbofurane	nd	mg/kg	0.0033
Carbosulfan	nd	mg/kg	0.0033

nd : non détecté(<lod) La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds Laboratoire Habilité INAO. LSA: Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM: Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meuneurie

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - #: La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole *)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Rapport N°: VD-20122531-2 Page 3/9

- Analyse Méthode Résultat Unité Incertitude Lod / Loq

Pesticides (Suite)

Furathiocarbe	nd	mg/kg	0.0033
Carboxine	nd	mg/kg	0.0033
Chinométhionate	nd	mg/kg	0.0033
Chlorantraniliprole	nd	mg/kg	0.0033
Chlordane cis	nd	mg/kg	0.0016
Chlordane trans	nd	mg/kg	0.0017
Chlordane (cis+trans)	nd	mg/kg	0.0033
Oxychlordane	nd	mg/kg	0.0033
Chlorfenson	nd	mg/kg	0.0033
Chlorfenvinphos	nd	mg/kg	0.0033
Chlorméphos	nd	mg/kg	0.0033
Chloronèbe	nd	mg/kg	0.0033
Chlorothalonil	nd	mg/kg	0.0033
Chloroxuron	nd	mg/kg	0.0033
Chlorprophame	nd	mg/kg	0.0033
Chlorpyriphos-éthyl	nd	mg/kg	0.0033
Chlorpyriphos-méthyl	nd	mg/kg	0.0033
Chlorsulfuron	nd	mg/kg	0.0033
Chlorthal-diméthyl	nd	mg/kg	0.0033
Chlorthion	nd	mg/kg	0.0033
Chlortoluron	nd	mg/kg	0.0033
Chlozolinate	nd	mg/kg	0.0033
Clofentézine	nd	mg/kg	0.0033
Clomazone	nd	mg/kg	0.0033
Chlothianidine	nd	mg/kg	0.0033
Coumaphos	nd	mg/kg	0.0033
Cyanophos	nd	mg/kg	0.0033
Cyazofamide	nd	mg/kg	0.0033
Cycloxydime	nd	mg/kg	0.0033
Cyfluthrine (somme des isomères)	nd	mg/kg	0.0033
Lambda-cyhalothrine (dont gamma-cyhalothrine)	nd	mg/kg	0.0033
Cymoxanil	nd	mg/kg	0.0033
Cyperméthrine (somme des isomères)	nd	mg/kg	0.0033
Cyproconazole	nd	mg/kg	0.0033
Cyprodinil	nd	mg/kg	0.0033
DDD 2,4	nd	mg/kg	0.0033
DDE 2.4	nd	mg/kg	0.0033
DDD 4,4 + DDT 2,4	nd	mg/kg	0.001
DDE 4,4	nd	mg/kg	0.001
DDT 4,4	nd	mg/kg	0.001
DDT (somme des isomères exprimée en DDT)	nd	mg/kg	0.0032
Deltaméthrine	nd	mg/kg	0.0032

nd : non détecté(<lod) La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de r

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - #: La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole *)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Rapport N°	: VD-20122531-2					Page 4/9
-						
Analyse		Méthode	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loq
-						
Pesticides (Suit	re)					
	Desmétryne		nd	mg/kg		0.0033
	Diazinon		nd	mg/kg		0.0033
	Dichlofenthion		nd	mg/kg		0.0033
	Dichlofluanide		nd	mg/kg		0.0033
	Dichlorvos		nd	mg/kg		0.0033
	Diclofop-méthyl		nd	mg/kg		0.0033
	Dieldrine		nd	mg/kg		0.0026
	Aldrine		nd	mg/kg		0.0022
	Dieldrine (+aldrine exprimées en dieldrine)		nd	mg/kg		0.0049
	Dicloran		nd	mg/kg		0.0026
	Dicofol		nd	mg/kg		0.0026
	Dicrotophos		nd	mg/kg		0.0026
	Diéthofencarbe		nd	mg/kg		0.0023
	Difénoconazole		nd	mg/kg		0.0033
	Diflufénican		nd	mg/kg		0.0033
	Diméthoate		nd	mg/kg		0.0033
	Diméthomorphe		nd	mg/kg		0.0033
	Diniconazole		nd	mg/kg		0.0033
						0.0033
	Diphénylamine Disulfoton		nd nd	mg/kg mg/kg		0.0033
	Disulfoton sulfone Disulfoton sulfoxyde		nd nd	mg/kg mg/kg		0.001 0.001
	Disulfoton (+sulfone+sulfoxyde en disulfoton) Diuron		nd	mg/kg		0.0033 0.0033
			nd	mg/kg		
	Dodine Emamostino P.I.s hangasta (an amamastina)		nd	mg/kg		0.0033 0.0033
	Emamectine B1a benzoate (en emamectine)		nd	mg/kg		
	Emamectine B1b benzoate		nd	mg/kg		0.0033
Pesticides		VAN/PRO/026 - GC/M	IS/MS et LC/MS/MS			
	Endosulfan alpha		nd	mg/kg		0.0014
	Endosulfan beta		nd	mg/kg		0.0014
	Endosulfan sulfate		nd	mg/kg		0.001
	Endosulfan (alpha+beta+sulfate en endosulfan)		nd	mg/kg		0.0038
	Endrine		nd	mg/kg		0.0033
	EPN		nd	mg/kg		0.0033
	Epoxyconazole		nd	mg/kg		0.0033
	EPTC		nd	mg/kg		0.0033
	Ethalfuraline		nd	mg/kg		0.0033
	Ethiofencarbe		nd	mg/kg		0.0033
	Ethion		nd	mg/kg		0.0033
	Ethoprophos		nd	mg/kg		0.0033
	Etofenprox		nd	mg/kg		0.0033

La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds

Laboratoire Habilité INAO. LSA: Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM: Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meuneurie

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole *)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - #: La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Rapport N°: VD-20122531-2 Page 5/9

- Analyse Méthode Résultat Unité Incertitude Lod / Loq

Pesticides (Suite)

Etoxazole	nd	mg/kg	0.0033
Etrimfos	nd	mg/kg	0.0033
Fénamidone	nd	mg/kg	0.0033
Fénamiphos	nd	mg/kg	0.0033
Fénamiphos sulfone	nd	mg/kg	0.0033
Fénamiphos sulfoxyde	nd	mg/kg	0.0066
Fénamiphos surfoxyde Fénamiphos (+sulfone+sulfoxyde en fénamiphos)	nd	mg/kg	0.0126
Fénarimol	nd	mg/kg	0.0120
Fénazaquine	nd	mg/kg	0.0033
Fenbuconazole	nd	mg/kg	0.0033
Fenhexamide			0.0033
Fennexamide Fénitrothion	nd 	mg/kg	
	nd	mg/kg	0.0033
Fénobucarb	nd	mg/kg	0.0033
Fénoxaprop-éthyl	nd	mg/kg	0.0033
Fénoxycarbe	nd	mg/kg	0.0033
Fenpropathrine	nd	mg/kg	0.0033
Fenpropidine	nd	mg/kg	0.0033
Fenpropimorphe	nd	mg/kg	0.0033
Fenson	nd	mg/kg	0.0033
Fensulfothion	nd	mg/kg	0.0033
Fensulfothion oxon	nd	mg/kg	0.0033
Fensulfothion sulfone	nd	mg/kg	0.0033
Fensulfothion oxon sulfone	nd	mg/kg	0.0066
Fenthion	nd	mg/kg	0.0033
Fenthion oxon	nd	mg/kg	0.0033
Fenthion sulfone	nd	mg/kg	0.0033
Fenthion sulfoxyde	nd	mg/kg	0.0066
Fenvalérate	nd	mg/kg	0.0033
Fipronil	nd	mg/kg	0.0017
Flamprop isopropyl	nd	mg/kg	0.0033
Flonicamide	nd	mg/kg	0.0033
Fluazifop-p-butyl	nd	mg/kg	0.0033
Fuchloraline	nd	mg/kg	0.0033
Fludioxonil	nd	mg/kg	0.0033
Flufénoxuron	nd	mg/kg	0.0033
Fluquinconazole	nd	mg/kg	0.0033
Flusilazole	nd	mg/kg	0.0033
Flutolanil	nd	mg/kg	0.0033
Flutriafol	nd	mg/kg	0.0033
Folpet	nd	mg/kg	0.0033
Phtalimide	nd	mg/kg	0.0033
Folpet (+phtalimide exprimés en folpet)	nd	mg/kg	0.0033

nd : non détecté(<lod) La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds Laboratoire Habilité INAO. LSA: Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM: Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meuneurie

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole *)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - #: La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Rapport N°: VD-20122531-2 Page 6/9

- Analyse Méthode Résultat Unité Incertitude Lod / Loq

Pesticides (Suite)

Fonofos	nd	mg/kg	0.0033
Formothion	nd	mg/kg	0.0033
HCH alpha	nd	mg/kg	0.0033
HCH beta	nd	mg/kg	0.0033
HCH delta	nd	mg/kg	0.0033
Heptachlore	nd	mg/kg	0.001
Heptachlore époxyde	nd	mg/kg	0.0033
Heptachlore (+époxyde exprimés en heptachlore)	nd	mg/kg	0.0042
Hepténophos	nd	mg/kg	0.0033
Hexachlorobenzène (HCB)	nd	mg/kg	0.0033
Hexaconazole	nd	mg/kg	0.0033
Hexythiazox	nd	mg/kg	0.0033
Imazalil	nd	mg/kg	0.0033
Imidaclopride	nd	mg/kg	0.0033
Iprodione	nd	mg/kg	0.0033
Iprovalicarbe	nd	mg/kg	0.0033
Isazofos	nd	mg/kg	0.0033
Isodrine	nd	mg/kg	0.0033
Isophenphos	nd	mg/kg	0.0033
Isoproturon	nd	mg/kg	0.0033
Krésoxyme-méthyl	nd	mg/kg	0.0033
Leptophos	nd	mg/kg	0.0033
Lindane (HCH gamma)	nd	mg/kg	0.0033
Linuron	nd	mg/kg	0.0033
Malathion	nd	mg/kg	0.0025
Malaoxon	nd	mg/kg	0.0033
Malathion (+malaoxon exprimés en malathion)	nd	mg/kg	0.006
Mandipropamid	nd	mg/kg	0.0033
Mécarbame	nd	mg/kg	0.0033
Méfenpyr-diéthyl	nd	mg/kg	0.0033
Mépanipyrime	nd	mg/kg	0.0033
Mépronil	nd	mg/kg	0.0033
Métalaxyl (somme des isomères)	nd	mg/kg	0.0033
Méthacrifos	nd	mg/kg	0.0033
Méthamidophos	nd	mg/kg	0.0033
Méthidathion	nd	mg/kg	0.0033
Méthomyl	nd	mg/kg	0.0066
Thiodicarbe	nd	mg/kg	0.0033
Méthoxychlore	nd	mg/kg	0.0033
Métolachlore (somme des isomères)	nd	mg/kg	0.0033
Métrafénone	nd	mg/kg	0.0033
Métribuzine	nd	mg/kg	0.0033

nd : non détecté(<lod) La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds Laboratoire Habilité INAO. LSA: Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM: Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meuneurie

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole *)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - #: La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Rapport N° :	VD-20122531-2				-	Page 7/9
-						
Analyse		Méthode	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loq
-						
Pesticides (Suite	e)					
	Metsulfuron-méthyl		nd	mg/kg		0.0033
	Mévinphos		nd	mg/kg		0.0033
	Monocrotophos		nd	mg/kg		0.0033
	Monolinuron		nd	mg/kg		0.0033
	Myclobutanil		nd	mg/kg		0.0033
	Napropamide		nd	mg/kg		0.0033
	Nitrofène		nd	mg/kg		0.0033
	Nitrothal-isopropyl		nd	mg/kg		0.0033
	Ométhoate		nd	mg/kg		0.0033
	Ortho-phénylphénol		nd	mg/kg		0.0033
	Oxamyl		nd	mg/kg		0.0033
	Paclobutrazol		nd	mg/kg		0.0033
	Parathion-éthyl		nd	mg/kg		0.0033
	Paraoxon-éthyl		nd	mg/kg		0.0033
	Parathion-méthyl		nd	mg/kg		0.0026
	Paraoxon-méthyl		nd	mg/kg		0.0025
	Parathion-méthyl (+paraoxon en parathion)		nd	mg/kg		0.0023
Pesticides	r aratinon-metnyi (+paraoxon en paratinon)	VV. VVIDD 0 100 C		ilig/kg		0.0033
Pesticides		VAN/PRO/026 - GC/N	MS/MS et LC/MS/MS			
	Penconazole		nd	mg/kg		0.0033
	Pendiméthaline		nd	mg/kg		0.0033
	Pentachloroanisole		nd	mg/kg		0.0033
	Perméthrine (somme des isomères)		nd	mg/kg		0.0033
	Pertane		nd	mg/kg		0.0033
	Phorate		nd	mg/kg		0.0025
	Phorate oxon		nd	mg/kg		0.001
	Phorate sulfone		nd	mg/kg		0.0033
	Phorate oxon sulfone		nd	mg/kg		0.003
	Phorate (+oxon+sulfone exprimés en phorate)		nd	mg/kg		0.0093
	Phosalone		nd	mg/kg		0.0033
	Phosmet		nd	mg/kg		0.0033
	Phosphamidon (isomères E et Z)		nd	mg/kg		0.0033
	Pirimicarbe		nd	mg/kg		0.0033
	Pirimicarbe desméthyl		nd	mg/kg		0.0033
	Prochloraze		nd	mg/kg		0.0033
	Procymidone		nd	mg/kg		0.0033
	Profénofos		nd	mg/kg		0.0033
	Profluraline		nd	mg/kg		0.0033
						0.0033
	Prométryne Propachlore		nd nd	mg/kg mg/kg		0.0033
	Propamocarbe		nd	mg/kg		0.0033
	Propanil		nd	mg/kg		0.0033

d : non détecté(<lod) La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de métaux lourds

Laboratoire Habilité INAO. LSA: Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM: Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meuneurie

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - #: La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole *)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Rapport N°: VD-20122531-2 Page 8/9

- Analyse Méthode Résultat Unité Incertitude Lod / Loq

_

Pesticides (Suite)

Propargite	nd	mg/kg	0.0033
Propazine	nd	mg/kg	0.0033
Propétamphos	nd	mg/kg	0.0033
Prophame	nd	mg/kg	0.0033
Propiconazole	nd	mg/kg	0.0033
Propyzamide	nd	mg/kg	0.0033
Prosulfocarbe	nd	mg/kg	0.0033
Prothiofos	nd	mg/kg	0.0033
Pyraclostrobine	nd	mg/kg	0.0033
Pyrazophos	nd	mg/kg	0.0033
Pyridabène	nd	mg/kg	0.0033
Pyriméthanil	nd	mg/kg	0.0033
Pyrimiphos-éthyl	nd	mg/kg	0.0033
Pyrimiphos-méthyl	nd	mg/kg	0.0033
Pyrimiphos-méthyl-n-deséthyl	nd	mg/kg	0.0033
Pyriproxyfène	nd	mg/kg	0.0033
Quinalphos	nd	mg/kg	0.0033
Quinoxyfène	nd	mg/kg	0.0033
Quintozène	nd	mg/kg	0.0015
Pentachloroaniline	nd	mg/kg	0.0015
Quintozène (+pentachloroaniline en quintozène)	nd	mg/kg	0.0032
Simazine	nd	mg/kg	0.0033
Spinetoram	nd	mg/kg	0.0033
Spinosyne A	nd	mg/kg	0.0021
Spinosyne D	nd	mg/kg	0.0012
Spinosad	nd	mg/kg	0.0033
Spirodiclofène	nd	mg/kg	0.0033
Spirotétramate	nd	mg/kg	0.0033
Spiroxamine	nd	mg/kg	0.0033
Sulfotep	nd	mg/kg	0.0033
Sulprofos	nd	mg/kg	0.0033
Tau fluvalinate	nd	mg/kg	0.0033
Tébuconazole	nd	mg/kg	0.0033
Tébufénozide	nd	mg/kg	0.0033
Tébufenpyrade	nd	mg/kg	0.0033
Tecnazène	nd	mg/kg	0.0033
Terbufos	nd	mg/kg	0.0033
Terbuthylazine	nd	mg/kg	0.0033
Terbutryne	nd	mg/kg	0.0033
Tétrachlorvinphos	nd	mg/kg	0.0033
Tétraconazole	nd	mg/kg	0.0033
Tétradifon	nd	mg/kg	0.0033

nd : non détecté(<lod) La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds Laboratoire Habilité INAO. LSA: Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM: Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meuneurie

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole *)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - #: La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Rapport N°: VD-20122531-2 Page 9/9

Analyse Méthode Résultat Unité Incertitude Lod / Loq

Pesticides (Suite)

Tétrasul	nd	mg/kg	0.0033
Thiabendazole	nd	mg/kg	0.0033
Thiaclopride	nd	mg/kg	0.0033
Thiaméthoxame	nd	mg/kg	0.0033
Thiométon	nd	mg/kg	0.0033
Thiophanate-méthyl	nd	mg/kg	0.0033
Tolclofos-méthyl	nd	mg/kg	0.0033
Tolylfluanide	nd	mg/kg	0.0012
Diméthylaminosulfotoluidide	nd	mg/kg	0.0022
Tolylfluanide (+DMAST en tolylfluanide)	nd	mg/kg	0.0048
Triadiméfone	nd	mg/kg	0.0033
Triadiménol	nd	mg/kg	0.0033
Triallate	nd	mg/kg	0.0033
Triazophos	nd	mg/kg	0.0033
Trichlorfon	nd	mg/kg	0.0033
Trichloronat	nd	mg/kg	0.0033
Trifloxystrobine	nd	mg/kg	0.0033
Trifluraline	nd	mg/kg	0.0033
Vamidothion	nd	mg/kg	0.0033
Vinclozoline	nd	mg/kg	0.0033
Zoxamide	nd	mg/kg	0.0033

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds Laboratoire Habilité INAO. LSA: Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM: Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meuneurie

ST: analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - #: La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole *)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

nd : non détecté(<lod) La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

RAPPORT D'ESSAI

N° Dossier

2020.12.28.0019.0001

Identification de l'échantillon : ASTRAGALE lot RM -060920- AS01

Fiche : **2011137** Référence : **20120535**

Prise en charge : Code analytique : VAGROV06-D Prélèvement : Client Transport : TRANSPORTEUR

Date (température) de prélévement : 23/12/2020 () Date (température) de réception : 26/12/2020 (- °C)

Date de mise en analyse : 29/12/2020

COMPTE-RENDU PHYSICO-CHIMIQUES

Analyses (Méthodes)	Résultats	Unité
HUMIDITE (Dessication - Méthode interne ARZ/PRO/064 *)	1,4	%
MATIERES GRASSES TOTALES (Hydrolyse acide, extraction et gravimétrie - Méthode interne ARZ/PRO/092 *)	0,1	%
MATIERES MINERALES (Minéralisation et gravimétrie - Méthode interne ARZ/PRO/094 *)	3,33	%
PROTEINES (N*6.25) (Méthode de Dumas - Méthode interne ARZ/PRO/104 rev1*)	5,1	%
GLUCIDES CALCULES (A77+ProD) (Calcul*)	90,1	%
VALEUR CALORIQUE (A77+ProD) (Calcul*)	381,7	kcal/100g
VALEUR ENERGETIQUE (A77+ProD) (Calcul*)	1 622,1	kJ/100g